

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



Déposé au greffe du Tribunal de l'entreprise
de Liège division Marche-en-Famenne
le **29/6/26**

Le Greffier
Greffe

N° d'entreprise : **0863 356 814**

Nom

(en entier) : **ASSOCIATION POUR L'USAGE ET LA DEFENSE DU
SAUCISSON D'ARDENNE**

(en abrégé) : **AUDESA**

Forme légale : **Association sans but lucratif**

Adresse complète du siège : **Rue de la Science 8, 6900 Marche-en-Famenne**

Objet de l'acte : Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 12 février 2026

Il résulte de l'Assemblée générale que l'ASBL AUDESA a pris les résolutions suivantes :

Décharge aux administrateurs

L'Assemblée générale donne décharge pleine et entière aux administrateurs pour l'exercice écoulé.

Démissions – nominations

- Il est pris acte de la démission de Madame Laurence BEGHIN de son mandat de Vice-Présidente ;
 - Il est décidé de remplacer Madame Laurence BEGHIN par la société à responsabilité limitée "MAISON BEGHUIN" en qualité de membre ;
- François Catinus
Notaire.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/07/2026 - Annexes du Moniteur belge